

FICHE DE REMARQUES

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection	
Exploitant : COLAS Midi Méditerranée	Date de l'inspection : 22/05/07
En cas d'omission, la liste des remarques reprises ci-dessous, établie à l'issue de la visite d'inspection, pourra être complétée ultérieurement	
Site inspecté : Vitrolles	L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des remarques de l'inspection
Signature de l'inspecteur	Représentant de l'exploitant : C. PRYMANI, Secrétaire Nom, fonction et Signature : Directeur du Travail
Remarques de l'inspecteur :	Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application):
- La quantité d'émulgueur présente sur le site doit pouvoir être utilisée pendant 2 heures d'expiration. La date de validité de ce produit n'est pas visible.	La quantité d'émulgueur présente sur le site est de 150 litres par RIA, comme précisé à l'article 2-4-4-e) de notre arrêté. Ce produit date de Février 2002 et a une durée de validité de 5 ans. IP est donc arrivé à échéance en Février 2007. Nous venons de passer commande de 300 litres de nouveau produit qui nous sera livré vers la mi-juin. Afin de préciser si nos moyens de première intervention sont correctement dimensionnés (poteau incendie, quantité d'émulgueur, ...) nous allons programmer un rendez-vous sur notre site avec les pompiers de Vitrolles. Nous vous communiquerons la date du rendez-vous et les conclusions de cette rencontre.